

Inauguration de la gravière du Mont-de-Melley et ses installations de traitement.

Le Groupe Orlati inaugure officiellement la gravière du Mont-de-Melley, située sur la commune de Bettens, et ses nouvelles installations de traitement de graviers. Ces dernières viennent idéalement compléter les équipements ultra-modernes du pôle d'écologie industrielle qu'est devenu l'ancienne gravière d'Etat sur le site de Bioley-Orjulaz.

Lausanne, le 8 juin 2018 – Le Groupe Orlati est fier d'inaugurer ses installations de traitement de graviers en présence de 150 invités et représentants des autorités cantonales et communales. L'occasion également de leur faire découvrir les différentes activités du Groupe en avant-première des portes ouvertes, organisées le lendemain sur le site de Bioley-Orjulaz de 10h à 17h.

La gravière du Mont-de-Melley est le fruit de vingt ans de démarches. Elle fait partie d'une vision plus large dont l'objectif est de créer un vrai pôle d'écologie industrielle, unique en Suisse romande. Il permet de gérer toute la filière des matériaux de l'extraction à la production en intégrant la valorisation de matériaux d'excavation et de chantier grâce notamment à notre plateforme de traitement des terres polluées, de notre centre de tri et de l'installation de valorisation des matières minérales. Ces nouvelles installations ultra-modernes que sont la centrale à béton, les installations de traitement de graviers, la plateforme de traitement de terres polluées et le concasseur représentent pour le Groupe Orlati un investissement de plus CHF 20 millions.

Il est de plus important de relever que la gravière et les installations de traitement vont créer trente nouveaux emplois sur site et répondre aux besoins en granulats de la région du Grand Lausanne et du Gros-de-Vaud.

De plus, la synergie de ces installations crée un cycle de valorisation permettant de transformer du matériau secondaire en matériau primaire par le recyclage, tout en diminuant de manière conséquente, les quantités de matériaux à enfouir en décharge et les transports en camion avec pour résultat une importante diminution des nuisances sonores et de pollution de l'air.

La stratégie de l'entreprise ne s'arrête pas là, puisqu'il est prévu d'alimenter tout le site en énergie propre, par le biais de panneaux photovoltaïques, d'ici à deux ans.

Ce site industriel entouré de zones agricoles et zones à forte valeur écologique, fondées sur l'ancienne gravière d'Etat, s'inscrit ainsi parfaitement dans une vision de l'aménagement du territoire durable.

Contact

Directrice de la communication du Groupe Orlati :
veronique.chaignat@orlati.ch, tél. +41 79 539 39 24